

École élémentaire Henri Wallon
Compte-rendu du conseil d'école du 23 février 2017

Étaient présents : Mme Raouy, M Legallois, Mme Tobbeche, M et Mme Nauwynck, M Zaïd , Mme Najar, représentants de parents d'élèves, mesdames et messieurs les enseignants de classe.

Étaient excusés : M Hmani, représentant du maire, Mme Boucherit, M Raoult, Mme Descharmes représentants de parents d'élèves, Mme Champeaud, Mme Ernst, enseignantes.

Étaient absents : Mme Antoniraj, M Zane.

Ont été abordés et débattus les points suivants :

1 – Projets

Le directeur liste les différents projets qui seront menés lors de la deuxième partie d'année : carnaval, semaine de la lecture, rencontres sportives (Mille Mille, Athl'écoles), Défi robotique, spectacle de musique des classes de CP, classe découverte de la classe de CE1c, fête d'école.

Les représentants de parents d'élèves proposent d'animer un coin lecture dans l'école lors de la semaine de la lecture qui se tiendra à la fin du mois de mars.

La question est posée d'organiser ou non un défilé avec la maternelle lors du carnaval qui aura lieu au mois de mai. Les enseignants ne trouvent pas forcément intéressant de faire un défilé, l'idée de départ étant plutôt une journée déguisée où les activités scolaires se poursuivent normalement. L'équipe enseignante n'avait pas trouvé le défilé organisé en 2014/2015 très satisfaisant. Les parents d'élèves expriment au contraire que ce défilé avait été très bien perçu par les parents dans leur ensemble et avait permis d'ouvrir un peu sur le quartier. La question sera débattue en conseil des maîtres, en lien avec les enseignants de maternelle.

2 – Personnel de service

La question des difficultés de l'équipe chargée du ménage est débattue régulièrement. Le problème principal est le non-remplacement des agents en cas d'arrêt de travail. Il y a eu des améliorations mais cela reste fragile et nous sommes encore régulièrement confrontés à des soucis d'équipe incomplète qui ne peut assurer le ménage correctement, le dernier cas en date étant trois classes qui n'ont pas du tout été nettoyées pendant les vacances scolaires.

Nous sommes également confrontés à des difficultés en cas d'absence de la gardienne qui n'est alors pas remplacée sur le temps de pause à savoir de 12h30 à 15h30. Nous avons eu le cas en novembre pendant deux semaines. Dans cette situation, il est alors très difficile voir impossible d'assurer les départs et retours d'enfants pour des rendez-vous à l'extérieur, tout en respectant les consignes de vigilance liées aux accès aux locaux scolaires (portes fermées à clé, contrôle des entrées par la ou le gardien). Le cas ne s'est pas reproduit depuis novembre.

Les représentants de parents d'élèves font état de plusieurs plaintes de parents au sujet de vacataires sur le temps de la restauration scolaire. Le directeur fait remarquer que pour pouvoir remédier aux problèmes qui pourraient arriver avec des vacataires, les parents doivent vraiment lui en parler dès que leur enfant les en informe, en venant à l'école ou par téléphone ou par le carnet de liaison. C'est la seule façon de pouvoir revenir sur un incident avec un vacataire. Le directeur s'engage à faire un mot d'information aux parents à ce sujet, en précisant bien qu'il suffit aux parents de demander au directeur : « il y a eu un problème au moment de la cantine, pouvez-vous voir ce qui s'est passé ? ». Le directeur s'informerait sur ce qui s'est passé et contacterait les parents en retour.

3 – Rentrée 2017 : augmentation des effectifs et possible ouverture de classe

4 – Projet d'école 2016/2019

5 – Rôle et investissement des parents

6 - Questions diverses

.

M. Tilly, directeur

Les parents d'élèves élus